

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation

Date de 1^{ère} immatriculation

A. AC-683-SR

B 08/09/2009

C.1 MAIRIE DE SAINT GENIES DE COMOLAS

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

2 ROUTE DE BAGNOLS SUR CEZE

30150 ST GENIES DE COMOLAS

D.1 RENAULT

D.2 FW1AF5

D.2.1

D.3 KANGOO

E. VF1FW1AF541879648

F.1 1755

F.2 1755

F.3 2805

G

G.1 1251

J N1

J.1 CTTE

J.2

J.3 FOURGON

K P-2672.07.02

P.1 1461

P.2 50

P.3 GO

P.6 6

Q

S.1 2

S.2

U.1 80

U.2 3000

V.7

V.9

X.1 VISITE AVANT LE 08/09/2013

Y.1 204

Y.2 34

Y.3 0

Y.4 4

Y.5 2.5

Y.6 244.5

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
le sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routières

[Signature]
Philippe BALLEZ

H

I 08/09/2009

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

COUPON DÉTACHABLE

AC-683-SR

08/09/2009

2009BD60924

VF1FW1AF541879648

RENAULT

MAIRIE DE SAINT GENIES DE COMOLAS

CRFRAAC683SR4VF1FW1AF54187964880909088CTTE<<
FOURRENAULT<<<<<<<KANGOO<<<<<<<2009BD6092408

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Nom

Domicile

Date

Signature

UC-883-26

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

- (U.1) Genre national
(U.2) Carrosserie (CE)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(U.7) CO₂ (en g/km)
(M.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(K.1) Dates de visites techniques
(V.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(V.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(V.3) Montant de la taxe additionnelle CO₂ ou montant de l'écotaxe en Euro
(V.4) Montant de la taxe pour gestion du trafic d'immatriculation en Euro
(V.5) Montant des redevances pour la délivrance du certificat d'immatriculation en Euro
(V.6) Montant des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Vertus spéciales

S030C115
A : 26/09/2025
AC-683-SR

S030S064
S : 28/10/19
AC-683-SR

S030D114
A : 22/09/2027
POLLU : 22/09/2026
AC-683-SR

S030S064
A : 29/08/21
POLLU : 29/08/20
AC-683-SR

S030Z183
A : 22/09/2027
AC-683-SR

S030S064
A : 28/09/23
POLLU : 28/09/22
AC-683-SR

S030S064
A : 01/09/19
AC-683-SR

S030Z181
A : 26/09/2025
POLLU : 26/09/2024
AC-683-SR

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvedčení o registraci; Registratsiyatsi;
Zulassungsbescheinigung; Registratsiyatsi; Abeta kukiopopias;
Registration certificate; Carta de circulație; Registratsiyatsi;
Registratsiyatsi; Foglami engedély; Certificat la Registratsiyatsi;
Kortelbewijs; Dowol Registratsiyatsi; Certificado de matriculatsiyatsi;
Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Registratsiyatsi;
Registratsiyatsi; Prometno dovoljenje; Registratsiyatsi;
Certificat de immatriculatsiyatsi; Prometno dovoljenje; Registratsiyatsi;

2009BD60924

- (A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M¹ (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période du certificat d'immatriculation
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère la présente fiche
(J) Catégorie du véhicule (CE)